Le fil rouge

REVUE TRIMESTRIELLE
DÉPARTEMENTALE
D'HISTOIRE SOCIALE
1ER TRIMESTRE 2017
N°61 -12 €

1936 : ils ont osé, ils ont gagné p.3

Noël 1976 : une action syndicale vigoureuse et victorieuse p.15

Albert Perrot : un militant syndical plein d'humanité p.18

La vie de votre Institut Succès d'édition pour « Les dock assassinés » p.21

Résonance, d'hier à aujourd'hui

À l'occasion des 70 ans de la création de la Sécurité sociale, nous avons rappelé dans quelles circonstances des salariés de la caisse primaire d'assurance maladie, dans notre région, ont réussi à mettre en place, avec leur syndicat CGT, un service prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail pour améliorer le suivi médical et obtenir une réparation plus conséquente des préjudices subis.

Alors qu'il reste tant à faire quand se développent sous-traitance, intérim, certains avancent la suppression de la visite médicale d'embauche remplacée par un simple constat infirmier. Ce serait le début du démantèlement de la Médecine du travail et du suivi permettant dépistage et prévention. D'autres envisagent de faire supporter par les mutuelles le coût exclusif de certaines interventions. À quel prix pour les cotisants ! Alors que nombre de familles avouent ne plus avoir les moyens de se payer une complémentaire maladie.

L'IHS CGT 76 et le syndicat CGT des dockers ont fait paraitre en octobre 2016, *L'affaire Jules Durand – Les docks assassinés* rappelant comment, en 1910, ce syndicaliste docker-charbonnier, à la suite d'une grève, fut l'objet de la répression patronale. Traduit en justice, condamné à mort, il sera enfin reconnu innocent. Mais il est trop tard ; enfermé à l'asile de Sotteville-lès-Rouen, il décède à 45 ans. La répression patronale se poursuit aujourd'hui. En 2016, des militants sont traduits devant les tribunaux, suite à des manifestations contre l'annonce de licenciements ou le démantèlement du code du travail. De quel côté vient la violence ?

Ce premier numéro du *Fil rouge* 2017, rend compte de l'hommage rendu à Albert Perrot, décédé le 9 novembre, militant de l'entreprise Forges et Chantiers de la Méditerranée au Havre, devenue Dresser, ancien secrétaire de l'union départementale, responsable régional de l'Éducation syndicale. Un exemple de fidélité dans la poursuite de nos luttes syndicales.

Marius Bastide

Sommaire

p. 3
1936 : année folle, audacieuse, pleine de bouleversements

p. 15
Une action syndicale vigoureuse et victorieuse

p. 18
Hommage à Albert Perrot

p. 21
La vie de votre Institut

p. 22
Reprise d'adhésion

p. 23
Bulletin d'abonnement

p. 24
Partenariat TLC

2017 SOUTENEZ VOTRE INSTITUT ET LE FIL ROUGE

Cela fait plus de 20 ans qu'existe notre Institut. Vous appréciez notre travail, aidez-nous à faire connaitre *Le Fil rouge* autour de vous. Faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre bibliothèque ou votre municipalité. Notre Institut CGT d'Histoire Sociale est une association loi 1901. À ce titre, elle vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses 400 membres, simple adhérent(e), lecteur ou lectrice, ainsi que grâce au dévouement de ses militants et d'historiens bénévoles. Merci de régler rapidement votre cotisation 2017, vous trouverez les tarifs page 27 et le bulletin d'adhésion réservé à cet effet.

N° 61 – 20e année
Edité par l'IHS CGT 76
Tél. : 02 35 58 88 60
Courriel : ihs76@cgt76
Site : www.ihscgt76-lefilrouge.fr

N° ISSN : 1625-4503
N° Siret : 7529047220028

Directeur : Jacky Maussion
Responsable de la publication : Jacques Defortescu

Ont participé à ce numéro : Marius Bastide, Jacky Maussion, Robert Privat, Jacques Defortescu, Alain Bozec.

Iconographie : archives de l'IHS Cgt 76, Jacques Defortescu, Luc Bourlé, Marceau Brier, Col. Guy Pessiot, Photothèque IHS, Col. Pierre Largesse, Col. Albert Perrot, Col. Paul Bonmartel, CLEC de Caucriauville, Fonds ancien de Dieppe.

Conception graphique : Médiris
04 37 28 93 35
www.facebook.com/agence.mediris
Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie : Public Imprim.

1936 : ils ont osé, ils ont gagné

Extraits de la conférence présentée par Jacky Maussion, président de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime à Dieppe, au Tréport et aux ouvriers et retraités de l'usine Renault Cléon

Par Jacky Maussion

Pour des regards distants, l'année 1936 se résume à quelques images-chocs : l'invasion des plages des premiers «congés payés», les grèves avec occupation d'usines transformées en guinguettes… Autant de spectacles gravés dans la mémoire collective.

Une année riche en événements majeurs qui a été précédée de grandes manifestations contre la montée de l'extrême droite dès 1934 et de grandes grèves engagées à la fin du mois de juillet 1935 dans les services publics. La pression des travailleurs en faveur de l'unité syndicale est forte. Les deux confédérations de la CGT et la CGTU parviennent durant cette période à un accord et contresignent un texte commun : « Le mouvement syndical à tous les échelons s'administre et décide de son action dans l'indépendance absolue à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis politiques, des sectes philosophiques ou autres groupements extérieurs… Sa neutralité à l'égard des partis politiques ne saurait impliquer son indifférence à l'égard des dangers qui menaceraient les libertés publiques comme des réformes en vigueur ou à conquérir… ». Cet accord permet aux deux congrès confédéraux, simultanément, mais

1 Grévistes des ateliers du Trait en 1936. © Coll. Paul Bonmartel.

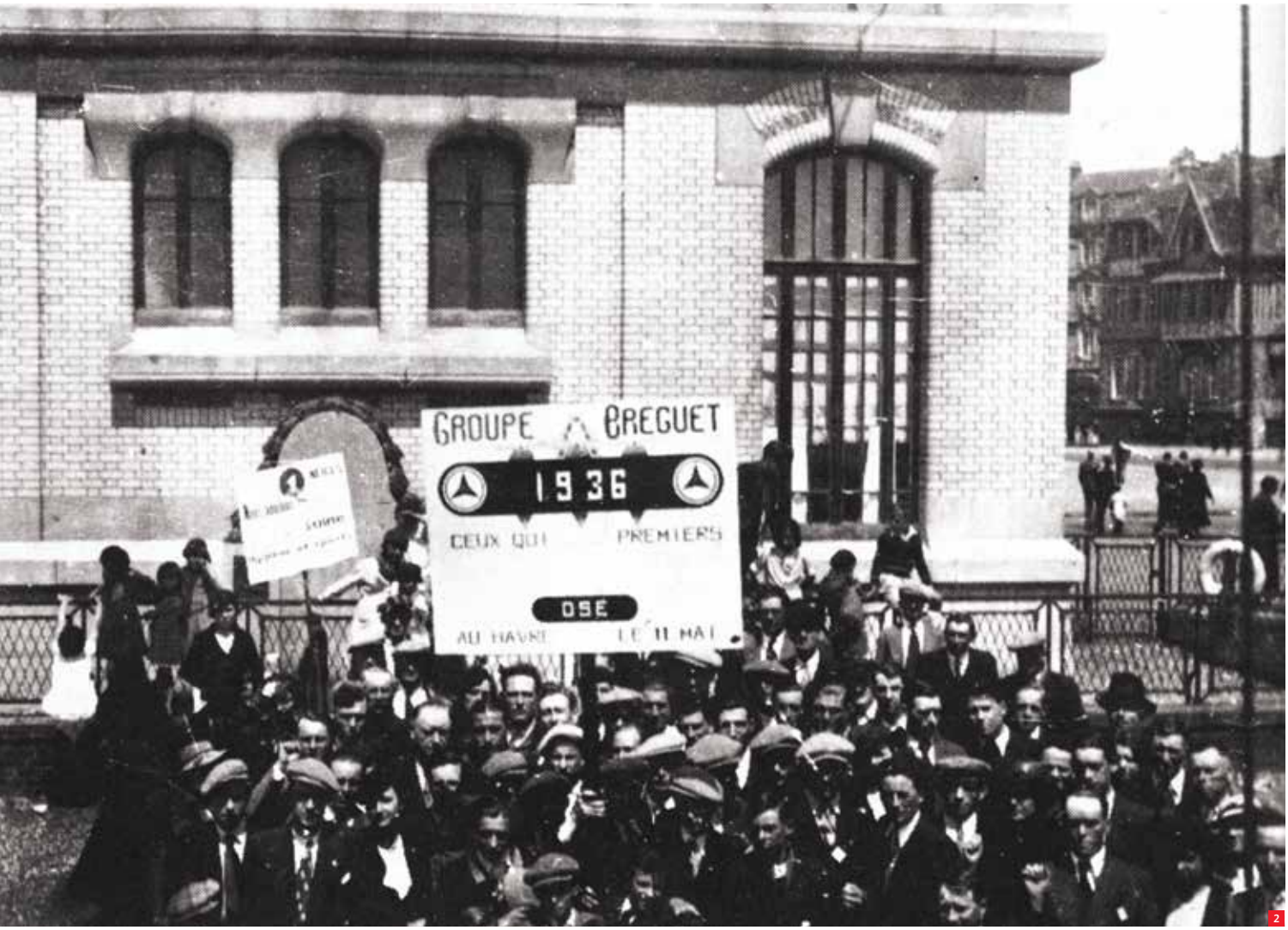

2

« En ce début de mai 1936, [...] de plus en plus nombreux, des salariés prennent leur sort en main. »

2 Manifestation Breguet, les 1er qui ont osé.

séparément réunis, en septembre 1935, de se prononcer l'un et l'autre en faveur de la réunification. Le congrès de la réunification a lieu à Toulouse en mars 1936.

En ce début de mai 1936, quelque chose a bougé dans la société française : de plus en plus nombreux, des salariés prennent leur sort en main.

- **Le 3 mai,** la victoire du Front Populaire au deuxième tour des élections législatives est acquise.
- **Le 11 mai,** 450 ouvriers de chez Breguet, au Havre, cessent le travail pour exiger la réintégration de deux de leurs militants et, nouveauté, restent la nuit dans l'usine. La première occupation d'usine dans notre pays venait d'avoir lieu.

Les grévistes obtiennent rapidement satisfaction : la réintégration des deux militants, Friboulet et Vachon, est acquise. Les deux journées de grève seront payées. Le chef du personnel sera déplacé. Une sentence arbitrale sera rendue par le maire à la condition de quitter l'usine. Voici le récit de la fin de ce conflit rédigé par Albert Perrot dans l'ouvrage *1936, ils ont osé, ils ont gagné* publié par l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime : « Le 12 mai, vers 21 heures, les 450 ouvriers grévistes font une sortie triomphale, salués et applaudis par toute la foule de délégations rassemblées devant l'usine. Et le cortège s'organise derrière les délégués syndicaux pour se diriger vers la salle Franklin où un meeting était prévu... Tout au long du parcours, la population, très ouvrière dans tous ces quartiers traversés, acclame aux fenêtres les ouvriers victorieux, et ceux-ci fièrement, le poing levé, continuent leur marche en chantant l'Internationale. Quant ils arrivèrent dans la salle Franklin, ce fut une véritable ovation qui les accueillit. Ovation qui jaillissait des trois mille poitrines de travailleurs présents. Le meeting fut présidé par les deux licenciés de Breguet maintenant réintégrés.

Comment ne pas saluer cette folle et formidable audace des travailleurs de Breguet qui ont osé faire

cette première occupation d'usine, transgressant ainsi la sacro-sainte propriété capitaliste, qui ont osé s'emparer de leur lieu et outil de travail, qui plus est, ont osé prendre en otage cet hydravion, fierté et fleuron du patron, pour en faire un levier d'action».

Ce fut le détonateur qui mit le feu aux poudres, déclencha une explosion de grèves et d'occupations d'usines. Dans la brèche ouverte par les ouvriers de Breguet, allait s'engouffrer une véritable lame de fond, une déferlante qui va envahir toute la France.

De la victoire électorale du Front populaire à la constitution du nouveau gouvernement, s'écoule un mois ponctué quotidiennement d'intenses luttes sociales. Plusieurs grèves «sur le tas» remportent facilement la victoire. Fin mai, c'est par dizaines de milliers que se comptent les grévistes. Et le mouvement grandit... Tous œuvrent pour l'augmentation des salaires, pour l'amélioration de leurs conditions de travail ou pour la signature de contrats collectifs.

Après Breguet, ceux de la CFR, à Gonfreville l'Orcher entrent à leur tour dans la lutte. Le 23 mai 1936, deux ouvriers sont licenciés. C'est le début d'un conflit avec occupation de la raffinerie. En effet, après consultation des salariés à la Bourse du travail, le syndicat décide d'occuper l'usine et de présenter ses revendications.

Les accords Matignon

Seule une négociation globale peut répondre à la masse des revendications. Le 8 juin, au matin, l'accord Matignon est signé entre la CGPF (Confédération Générale de la Production Française) et la CGT. Une première mondiale dans l'histoire du capitalisme industriel.

Les accords Matignon, puis l'adoption par le parlement les 11 et 12 juin de la loi sur la semaine de 40 heures, les congés payés, la possibilité de réaliser des conventions collectives vont renforcer l'idée chez les grévistes mais surtout dans les professions qui jusqu'ici ne sont pas en grève, qu'il est possible de faire reculer le patronat et l'obliger à appliquer les accords et les lois.

L'Union Départementale des syndicats CGT de Seine-Inférieure estimera à 90 000 le nombre de grévistes occupant les entreprises et à 250 000 le nombre de salariés qui ont revendiqué avec succès.

C'est le cas des cheminots, la fédération CGT a soutenu et a impulsé des actions locales sans appeler à la grève. Les cheminots obtiendront le rétablissement de primes supprimées antérieurement, le nombre de jours de congés payés passe de 15 jours à 21 jours, le droit syndical, la réintégration des révoqués pour fait de grève, l'élaboration d'une convention collective.

De 20 000 avant la grève, les adhérents de la CGT seront 140 000 dans le département à la fin de l'année 1936.

Dans l'agglomération rouennaise

Au début du mois de juin, les ouvriers des industries du papier-carton, des imprimeries, nombreuses dans l'agglomération, sont en grève depuis plusieurs jours. Les entreprises de la métallurgie sont occupées dans leur totalité. Les chantiers de déchargement du charbon qui est la source d'énergie essentielle pour les industries et la fabrication du gaz, sont occupés par les grévistes.

« L'activité portuaire est totalement paralysée pour la première fois de son histoire. »

3 **En 1926, les ouvriers du bâtiment devant la Bourse du travail de Rouen, avec Fernand Legagneux à droite.** © Coll. Guy Pessiot.

4 Manifestation des marins du Havre, en 1936, pour les 40h. © Photothèque IHS CGT.

5 Manifestation des dockers de Rouen.

6 À la CEM, au Havre. © Coll. Albert Perrot.

Le port de Rouen, un des plus importants du pays, avait subi la récession due à la crise économique. Il avait perdu 146 755 tonnes en un an selon Maurice Jeanne, le secrétaire du syndicat, qui déclare, le 13 mai 1936, que sur 3 500 dockers présents pour l'embauche seulement 1 500 auront du travail. Cela explique leur forte présence au meeting du 1er mai devant la Bourse du travail.

Le 8 juin à 17 heures 30, le syndicat convoque une assemblée pour décider de la forme de lutte. Après avoir rappelé leurs revendications, les 1 400 dockers présents décident la grève avec présence sur le port. Des bateaux français se trouvant sur le port sont occupés. Les grutiers se joignent immédiatement au mouvement. Les marins des navires se trouvant dans le port se mettent également en grève. Les 32 bateaux dont le port d'attache est Rouen, employant 900 inscrits maritimes feront 12 jours de grève. Ils obtiennent des armateurs des navires qu'ils assurent gratuitement le ravitaillement des grévistes pendant l'occupation des navires. Les salaires des marins seront augmentés de 60 à 170 francs par mois et le paiement de chaque heure supplémentaire sera majoré de 2 francs. De leur côté, les artisans et salariés mariniers au nombre de 400 décident, à la suite d'une manifestation, de barrer la Seine à l'aide de barges à hauteur de l'Île Lacroix.

L'activité portuaire est totalement paralysée pour la première fois de son histoire.

Dans l'agglomération havraise

Le 4 juin, les six cents ouvriers de la CEM (Compagnie Électro Mécanique) déposent leur cahier de revendications. Face au refus de la direction, la riposte est immédiate : c'est la grève et l'occupation de l'usine.

Le 5 juin, les 1 650 ouvriers des Tréfileries et Laminoirs du Havre occupent leur usine jusqu'au 10 juin.

À l'usine Schneider d'Harfleur, les 2 300 travailleurs cessent le travail le 10 juin. L'occupation sera brève et ne durera qu'une journée, les négociations avec la direction ayant abouti le jour même.

Les 1 200 ouvriers de Chantiers de la Compagnie Générale Transatlantique occupent leurs ateliers le

4

5

6

10 juin. Dans le cadre des accords Matignon, ils veulent obtenir la suppression du travail à la tâche. Après l'obtention de leurs revendications, le travail est repris le 13 juin.

Il faudrait aussi citer ceux du Bâtiment et des Terrasses. Ils sont près de 4 000 à se mettre en grève le 17 juin. Ils occupent les chantiers de la ville et du port. Ils réclament un contrat collectif et 50 % d'augmentation des salaires ; les patrons proposent seulement 12 %. Ils obtiendront finalement 31 %. Un contrat collectif est signé en septembre, mais le syndicat doit intervenir en permanence pour le faire appliquer sur tous les chantiers.

Industrie chimique, industrie textile, les transports, les services publics, les magasins, les commerces, les employés de bureau participent, eux aussi, à ce vaste mouvement. Le patronat, en effet, remet en cause très vite ce qui a été obtenu. Il convient donc de remettre en permanence l'ouvrage sur l'établi. Les dockers, par exemple, ont obtenu le 12 juin une augmentation de 12 % sur la base de 40,50 francs par jour. Cependant 500 charbonniers ont dû recourir à la grève le 12 juin pour obtenir une augmentation des salaires. Après qu'un accord soit signé le 20 juin, les patrons s'efforcent de créer des syndicats professionnels et de détacher les charbonniers de leur syndicat en provoquant des grèves...

« Le patronat remet en cause très vite ce qui a été obtenu. Il convient donc de remettre en permanence l'ouvrage sur l'établi. »

Mais en août, le mécontentement des dockers grandit car les congés payés ne leur ont toujours pas été accordés. Un certain ralentissement du travail se produit alors sur le port. L'intervention du député-maire du Havre permet de trancher le différend entre employeurs et dockers. Ceux qui ont travaillé 180 jours dans l'année auront droit à 12 jours de congés payés et ceux qui ont travaillé 90 jours à 6 jours de congés payés.

Dans l'agglomération dieppoise

Le 5 juin, les ouvrières et les ouvriers de *La Viscose* à Arques-la-Bataille menacent de faire grève. La direction négocie rapidement. Aucun conflit n'est encore enregistré en ce début du mois de juin. Cependant, le 6 juin, un meeting du Front populaire réunit 700 personnes à Dieppe. On y diffuse *l'Humanité*, *le Prolétaire Normand* et *la Vie Ouvrière* qui rendent compte de la situation.

Le 8 juin, à 13 heures, les ouvrières et les ouvriers de l'usine Gervais de Gournay en Bray déposent leur cahier de revendications auprès du patron. Ils réclament des augmentations de salaires, la semaine de 40 heures et 15 jours de congés payés. Devant le refus patronal, ils arrêtent le travail et occupent l'usine.

Dieppe enregistre sa première grève : les 110 ouvriers des Chantiers de la Manche occupent l'usine du Pollet. La zone d'Eu est touchée aux établissements Maillard d'Incheville avec ses 260 ouvriers.

Le mercredi 10 juin, le sous-préfet signale que le mouvement s'étend dans la zone de Gournay, et qu'une nouvelle grève a éclaté à Dieppe. Il s'agit de la scierie de la Manche. Le mardi 30 juin, note Gilles Pichavant dans *1936, ils ont osé, ils ont gagné*, c'est en page sportive que l'on trouve le dernier écho de la grève publié par *La Vigie* : « Le dernier conflit qui existait dans notre ville a pris fin. Les ouvriers des Établissements Robbe frères qui occupaient l'usine depuis le 11 juin, ont évacué les ateliers samedi soir. Dimanche, le drapeau rouge que les grévistes avaient installé sur l'usine a été descendu et remplacé par un large drapeau tricolore ».

7 Meeting avec Fernand Legagneux dans la forêt d'Arques-La-Bataille en 1937. Au micro Alfred Deylhy, à côté, Fernand Legagneux et Léon Jouhaux.

8 14 juin 1936, les ouvriers de l'entreprise Waltar. © Fonds ancien de Dieppe.

9 1936 à Elbeuf, dans la cour de Fränkel-Herzog. © Coll. Pierre Largesse.

« Le 8 juin, Dieppe enregistre sa première grève : les 110 ouvriers des Chantiers de la Manche occupent l'usine du Pollet. »

Dans l'agglomération elbeuvienne

Le mouvement débute aux usines Fraenckel et Blin, là où travaillent Édouard Charles et Robert Breitenbach, les secrétaires de l'union locale. Situation désagréable que de devoir composer. Mais les patrons du textile sont bien décidés à ne plus laisser un pouce de leur souveraineté et à protéger la rentabilité de leur entreprise. Les signataires patronaux de l'accord Matignon sont très attaqués par les dirigeants d'entreprises moyennes et petites ; quelques jours après la signature, le textile quitte discrètement la Confédération Générale de la Production Française.

À celle-ci se substitue, le 4 août 1936, la Confédération Nationale du Patronat Français (CNPF), l'ancêtre de l'actuel MEDEF, qui incarne la volonté de lutte afin de restaurer l'intégrité de la fonction patronale.

Pierre Largesse souligne à ce propos dans *1936, ils ont osé, ils ont gagné* : « La politique économique que les patrons drapiers préconisent, leur politique

10 11

"sociale" préfigurent ce que seront le pétainisme, le régime de Vichy et sa Charte du Travail. Il faudra bien des souffrances, bien des drames et des humiliations pour que les luttes unitaires dans la Résistance changent la donne».

« Lasse de subir les bas salaires et l'arbitrage patronal, la classe ouvrière craint d'être frustrée des fruits de sa victoire. »

Pas de chef d'orchestre

Agitation, complot communiste ? Que n'a-t-on pas dit à propos des grèves de 1936 ! Et si les raisons profondes étaient à chercher dans les contradictions profondes d'une économie en crise ? Dans cette réalité qui vient de faire victorieux aux élections le mot d'ordre : « Du pain, la paix, la liberté ! ».

Pour des raisons qui tiennent semble-t-il à la nature des revendications, le mouvement de mai-juin affecte peu le secteur public (chemin de fer, enseignement, postes, services publics), or la syndicalisation y est forte (de 20 à 40 % des effectifs). Par contre des secteurs au taux de syndicalisation (moins de 5 % au début de l'action) comme la métallurgie ou le textile sont les moteurs des grèves avec occupation. Voilà qui colle mal avec la version de la grève presse-bouton.

Faut-il voir dans ces chiffres une CGT débordée ? Ce serait lire le réel par le petit bout de la lorgnette. Le syndicat agit, stimule, aide, soutient, coordonne, négocie, il est au cœur des luttes même s'il n'est pas à tout « moment déclencheur ».

Nul n'a donné de consigne de grève générale.

La grève, par contre, est assurément en 1936, un cri de délivrance : « Enfin on respire, c'est la grève ». Un cri qui naît pourtant d'un long travail antérieur et souterrain et de la puissance de l'exemple. Le mouvement se limite d'abord aux grandes entreprises et touche principalement la construction mécanique, l'aéronautique et l'automobile où le taux de syndicalisation est faible. Mais ces secteurs où la lutte des classes est la plus radicale sont aussi ceux où les

10 14 juillet 1936 à Rouen. © Coll. Guy Pessiot.

11 Le Peuple 1936, saluant la victoire du Front Populaire.

militants révolutionnaires de la CGTU disposent de l'essentiel de leurs forces. Quantitativement très faibles, ils sont cependant très efficaces dans la maturation de la conscience politique de la grande masse des ouvriers et ils maîtrisent l'action revendicative depuis plusieurs années.
Ni spontanéisme donc, ni complot donc: simplement des années d'oppression, de fatigue, de misère, les cadences infernales de l'usine qui se rationalise, l'horizon lugubre des banlieues ouvrières, la peur, l'humiliation, le chrono, le travail en miettes. « Qu'est qu'on est ? Une unité dans les effectifs du travail. On ne compte pas. C'est à peine si on existe... Ce n'est pas naturel à l'homme de devenir une telle chose » écrit Simone Weil dans la *Révolution prolétarienne*.
Puis des années de crise, la même peur, la même fatigue, mais le spectre du chômage aussi et plus de misère. Et brusquement l'unité syndicale qui se réalise, la victoire électorale, le sentiment qu'on constitue une force et confusément une prise de conscience: « On peut, enfin, faire grève sans police, sans garde mobile, enfin le gouvernement serait, sinon bienveillant, du moins neutre ».
Et puis ce long mois qui s'écoule avant que se constitue le gouvernement Blum. Lasse de subir les bas salaires et l'arbitrage patronal, la classe ouvrière craint d'être frustrée des fruits de sa victoire.
Elle n'a pas la force et surtout pas la volonté d'attendre: « Dès qu'on a senti la pression s'affaiblir, immédiatement les souffrances, les humiliations, les rancœurs, les amertumes silencieusement amassées pendant des années ont constitué une force suffisante pour desserrer l'étreinte. C'est toute l'histoire de la grève, il n'y a rien d'autre.
Si les grèves ne sont pas non plus un acte de défiance, du moins traduisent-elles son effective extériorité vis-à-vis des forces qu'elle a porté au pouvoir mais dont elle ignore si elles s'engageront résolument dans le combat qu'elle mène contre le patronat. Elles convergent en tout cas en un mouvement immense qui naît d'une combinaison sans précédent du revendicatif et du politique». (*Esquisse d'une histoire de la CGT. Centre Confédéral d'Éducation Ouvrière*, Jean Bruhat et Marc Piolot. 1958).
Le patronat tente de résister aux accords Matignon et aux accords qu'il a été contraint de signer dans les entreprises. Les travailleurs ripostent par une détermination dans l'action.
Cette dynamique permet une moisson de lois sociales sans précédent.

- **21 juin :** promulgation de la loi sur les 40 heures (votée le 12 à la chambre, le 18 au Sénat)
- **20 juin :** les congés payés
- **21 juin :** la révision des décrets lois
- **24 juin :** les conventions collectives
- **11 août :** la prolongation à 14 ans de la scolarité obligatoire
- **12 août :** l'amnistie générale
- **15 août :** l'office du blé
- **18 août :** le plan de grands travaux

Innovation spectaculaire : trois femmes sont sous-secrétaires d'État. Mesdames Léon Brunchwig (Éducation Nationale), Irène Joliot-Curie (Recherche scientifique), Suzanne Lacone (Protection de l'enfance). Les femmes, alors, ne votaient pas.
Porté par le courant antifasciste et revendicatif du début des années trente, majoritaire aux élections du 3 mai et tiré par un mouvement ascendant de grèves, le Front populaire fête sa victoire le 14 juillet.

12 Meeting avec Léon Jouhaux à Rouen.
© Coll. Guy Pessiot.

« On peut, enfin, faire grève sans police, sans garde mobile, enfin le gouvernement serait, sinon bienveillant, du moins neutre. »

12

« On a peine à imaginer, aujourd'hui, le déferlement de haine et d'injures dont la bourgeoisie va affubler celles et ceux qu'elle appelle "les congés payés". »

Résistance et fête

Les « salopards » ont organisé les occupations, les délégations, les meetings, les défilés… ! Et voilà qu'en plus ils partent en « congé, comme les patrons ! ». Ce seraient donc des êtres humains à part entière ? Responsables ? Rien ne leur serait plus interdit ? On a peine à imaginer, aujourd'hui, le déferlement de haine et d'injures dont la bourgeoisie va affubler celles et ceux qu'elle appelle « les congés payés ».

Sans parler du secrétariat aux sports et aux loisirs, tout aussitôt baptisé de « Ministère de la paresse ». C'est que les très rigides barrières sociales viennent de voler en éclats ; d'autres rapports de forces sont en train de naître. Avant 1936, il arrivait que l'usine ferme pour une ou deux semaines ; mais chacun à sa place, le patron en vacances et les ouvriers au chômage technique.

13 **Sur la plage de Dieppe.** © Photothèque IHS CGT.

14 **Tandem pendant les congés payés.** © Photothèque IHS CGT.

« Avant 1936, il arrivait que l'usine ferme pour une ou deux semaines ; mais chacun à sa place, le patron en vacances et les ouvriers au chômage technique. »

15 Les fleurs des congés payés.

16 Premiers bains de mer au Havre. © Clec Caucriauville 1986.

17 Premier train des congés payés. © Photothèque IHS CGT.

Les médias à la solde du patronat peuvent déverser leur haine, la certitude qu'on peut construire ensemble quelque chose de nouveau a gagné les masses. Au plus dur de la période qui va suivre, cette certitude éclairera l'espoir.

On chante « Ma blonde » (« Au-devant de la vie »), « Vive la vie, vive la joie et l'amour ». On ne fait pas que chanter, on manifeste… en chantant ! Mots d'ordre, revendications, discours, tout y est… les poètes ne sont pas en reste.

Le patronat résiste

« Les patrons restent les patrons et des patrons de combat » rappelle Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, le 16 juin 1936. Cette appréciation se vérifie peu de temps après. À la suite de la vague de grèves, qui aboutit à des accords, des problèmes surgissent : celui de l'application des accords signés dans les entreprises, et celui de l'application des lois sociales qui viennent d'être votées par la Chambre des députés.

En septembre, des conflits refont surface. Les marins du Havre, par exemple, se mettent en grève, principalement pour réclamer des hausses de salaires. Les marins de Rouen et de Dieppe ne tardent pas, à leur tour, à se mettre en grève.

Chez les dockers du Havre, la convention collective sera signée en mars 1937, après de longues et âpres discussions qui dureront 45 jours. Après les grèves de juin, un nouveau conflit agite le textile d'Elbeuf. On pourrait citer des dizaines d'autres exemples. C'est à contrecœur que les employeurs respectent les

accords Matignon. Les conflits peuvent prendre un caractère long et très dur. Au début du mois de septembre 1937, par exemple, les patrons des verreries de la vallée de la Bresle vont répondre par le licenciement de tous les ouvriers. Au total quatorze verreries sont touchées. Le conflit durera jusqu'au 18 octobre. Une partie seulement des ouvriers, à l'exception de la plupart des militants de la CGT, sera finalement réintégrée après avoir obtenu des augmentations de salaire de 6 à 10%.

De la même manière, la période est marquée par une montée en puissance de mouvements de petits commerçants et d'artisans contre l'application des 40 heures dans le commerce. Déclarations enflammées, meetings et manifestations se multiplient. Les 40 heures sont présentées comme étant la cause de tous les maux.

Jusqu'au mouvement de grève de mai-juin 1936, la Confédération Générale de la Production Française était exclusivement l'organisation de la grande industrie. À la suite des accords Matignon consacrant la victoire ouvrière et l'isolement du grand patronat, celui-ci restructure son organisation de façon à l'ouvrir à l'ensemble des patrons. Une fois ce parterre de beau linge remis au goût du jour, rien n'est oublié pour y faire adhérer les syndicats de la petite et moyenne industrie. Ils considèrent inacceptables les lois sociales de 1936.

La CGT préconise, pour sa part, l'urgence des réponses aux besoins populaires, notamment la retraite, cette grande oubliée du Front populaire, qui continue à faire défaut. Il y a, de plus, 300000 chômeurs secourus et le plan de travaux tourne court... La CGT réclamait aussi les moyens financiers adéquats : « Faire payer les riches » n'était pas un cri de vengeance sociale mais l'exigence démocratique d'un investissement productif au lieu de laisser fuir les capitaux. La politique de « pause » dans les réformes sociales et économiques initiée par le gouvernement Blum a provoqué des insatisfactions populaires mais n'a pas modifié l'attitude des milieux capitalistes.

Les groupes fascisants, de leur côté, ont perpétué leur agitation. Le Mouvement Social Français de De La Rocque s'est, par exemple, immédiatement transformé en Parti Social Français. Or, le paysage politique et social, en l'espace de quelques mois, s'est modifié. Sur le plan international, les événements d'Espagne confortent les groupes fascistes.

Une autre histoire

Mussolini et Hitler peuvent soutenir militairement les franquistes sans que les démocraties française et anglaise n'aillent au-delà de la protestation. La population qu'inquiète la tension internationale, est dans l'expectative alors que les partisans du Front populaire se divisent, faisant apparaître une faille importante : il ne suffit pas d'être ensemble opposés au fascisme, encore faut-il s'entendre sur les moyens à mettre en œuvre pour le combattre.

18 **Meeting place de la Haute-Vieille-Tour à Rouen pour la dissolution des ligues fascistes.** © Coll. Guy Pessiot.

Le patronat a perdu une bataille en juin. Sur le terrain, il s'appuie sur toute force réactionnaire pour faire échec à la poussée populaire.
«Compte tenu» de l'intervention fasciste généralisée et connue de tous, en France, c'est la politique de non-intervention qui domine. La CGT demande au gouvernement de Léon Blum de reconsidérer sa politique. Les artisans du Front populaire français perçoivent de plus en plus clairement que la défaite des républicains espagnols serait la défaite des républicains partisans de la liberté et de la paix en France et dans le monde. Dès le mois d'août 1936, une cinquantaine de jeunes du département de la Seine-Inférieure s'engagent dans les brigades internationales qui vont lutter aux côtés des républicains espagnols. Ils sont à Barcelone le 10 août. Un second groupe partira à la fin novembre. Au total, la Seine-Inférieure enverra 300 jeunes en Espagne, pour l'essentiel des jeunes ouvriers. Une dizaine d'entre eux, au moins, mourront ou disparaîtront dans ce que sont en réalité les premiers combats de la deuxième guerre mondiale.
Travail, santé, logement, retraite : les dossiers sociaux auxquels doit faire face le gouvernement nécessitent temps, capitaux et ferme détermination politique. Or, le patronat, dans sa campagne de déstabilisation politique exporte les capitaux. Le programme de grands travaux reste en plan et le gouvernement pratique la «pause sociale». C'est le temps des illusions. En novembre 1936, Gabriel Péri observant le monde et ses pulsations écrit : «Avez-vous déjà vécu à la campagne les heures qui précèdent les grands orages ? Les hommes, les femmes, les vieux et les jeunes se précipitent. L'Europe de 36 donne un peu ce spectacle d'agitation désordonnée. Les gouvernements et les peuples prennent position comme à la veille d'une grand catastrophe».
La carte de l'Europe se couvre de taches brunes : Allemagne, Italie, Autriche, Hongrie, Bulgarie, Portugal, Espagne...Et nombreux sont les pays qui, au lieu d'adopter une attitude résolument antifasciste, recherchent une entente avec le troisième Reich... Y compris en France... Mais tout cela est déjà une autre histoire.

19 Arrivée en Espagne des volontaires internationaux rejoignant les Brigades Internationales. © Photothèque IHS CGT.

« Le patronat a perdu une bataille en juin. Sur le terrain il s'appuie sur toute force réactionnaire pour faire échec à la poussée populaire. »

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- *1936, Ils ont osé, ils ont gagné. Histoire des grèves en Seine-Inférieure.* Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime. François Auvray, Guy Decamps, Serge Laloyer, Pierre Largesse, Pierre Michel, Albert Perrot, Gilles Pichavant, 2006.
- *Europe,* revue littéraire mensuelle, 1936, Arts et littératures. Mars 1986.
- *Histoire de la France contemporaine.* Tome V. Coproduction Éditions Sociales/ Livre Club Diderot, 1980.
- *Esquisse d'une histoire de la CGT.* Centre Confédéral d'Education Ouvrière. Jean Bruhat et Marc Piolot, 1958.
- *36-39, du Front populaire à la guerre.* Chroniques sociales. René Vieu, Éditions ABC 1991.

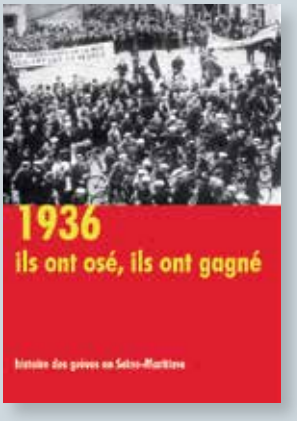

Vous pouvez toujours commander notre livre

***« 1936,** ils ont osé, ils ont gagné. Histoire des grèves en Seine-Inférieure »* **accompagné de son CD sur les congés payés. (15 € + frais de port)**

Une action syndicale vigoureuse et victorieuse

Quelques jours avant Noël 1976, à Grand Quevilly, par leur action les travailleurs du CETE ont fait échec aux licenciements des malades et blessés. Récit de cette lutte victorieuse.

Par Robert Privat

Justice C.E.T.E. : le coupable, c'est la victime !

Après les restrictions aux libertés syndicales et les menaces (signifiées aux sections C.F.D.T. et C.G.T.) de sanctionner les militants de la cellule du P.C.F. qui distribuent les tracts du Parti « à quelque heure que ce soit », la direction du C.E.T.E. avait voulu terminer en beauté l'année 1976 en engageant la procédure de licenciement à l'encontre des agents coupables d'être victimes de grave maladie ou d'accident qui les empêchent d'assurer, même momentanément, leur poste de travail — qui est parfois à l'origine de leur handicap.

Mais que sont donc ces C.E.T.E. et laboratoires ?

Les Centres d'Études Techniques de l'Équipement sont, avec le Laboratoire Central et les Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées, des organismes d'État, à vocation de recherche, d'études et de contrôle dans les domaines des routes, de la circulation, des Travaux Publics, du Génie Civil, de l'Urbanisme, etc. Si les ministres successifs de l'Équipement ont admis que ces organismes sont fort utiles, que leur efficacité se mesure par une rentabilité nationale à long terme, plusieurs fois supérieure aux fonds

1 Délégation du C.E.T.E., à Paris, le 22 mars 1987, parmi les 200 000 défilant à l'appel de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale. © IHS CGT 76.

de recherche et d'études investis par l'État, ces mêmes ministres avec leurs gouvernements, ont amenuisé d'année en année la part des dotations centrales, contraignant chacun des établissements à la chasse au client pour des prestations de service, souvent en concurrence avec des entreprises privées. Cette contrainte à l'autofinancement grandissant impose, pour assurer l'équilibre financier annuel et la « rentabilité immédiate », un abandon partiel, mais grandissant, des missions de recherche et d'études. La persistance de cette politique mène inéluctablement vers la détérioration du niveau technique qui a fait le renom de ces établissements, elle mène à la dénaturation totale de leur caractère de Service public à but désintéressé. Notons que 90 % des personnels de toutes les qualifications, ouvriers et agents de maîtrise, employés et cadres administratifs, techniciens, ingénieurs, sont des agents non-titulaires de l'État, bien qu'ils occupent des postes permanents (certains depuis plus de 20 ans). **Ils n'ont aucune garantie statutaire pour leur emploi.**

La loi du profit, au mépris des aspects humains

Cette logique capitaliste de rentabilité immédiate et maximum appliquée par le gouvernement à ces organismes, a conduit au blocage des embauches depuis plusieurs années, avec comme conséquence, pour des **charges de travail croissantes, une dégradation évidente des conditions de travail** (on va jusqu'à n'envoyer qu'un seul agent sur certains chantiers où il en faudrait trois pour assurer un travail rationnel dans de bonnes conditions de sécurité). Coincés par ce choix gouvernemental, les directeurs et des chefs de division – certains consentants sans réticence – oublient l'aspect humain au profit de la rentabilité immédiate : les accidents ou l'usure prématurée des travailleurs se multiplient. On va jusqu'à embaucher des **vacataires** qu'on licencie avant six mois de présence afin de **ne pas leur payer les indemnités légales de licenciement ?** etc...
L'État donne là un magnifique exemple du gouffre qui sépare les déclarations présidentielles ou gouvernementales de la réalité : 1976 devait être **« l'année de la qualité de la vie ! »**

Cadeau directorial de fin d'année

Confirmant les rumeurs de licenciements, des lettres du directeur du laboratoire par intérim, datées des 15 et 16 décembre, rédigées en termes fort précis et visant une technicienne en convalescence après une double opération et un technicien victime de séquelles d'une ancienne blessure, alarmaient les militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Ensemble, dès le vendredi 17, ils alertaient le personnel par tracts, lançaient une pétition et dénonçaient les scandaleuses dispositions de l'article 13 du décret de juillet 1976 sur la « Protection sociale » des agents non-titulaires de l'État, qui permettent le licenciement. Cette offensive contre le droit à l'emploi vient aggraver les méfaits du plan Giscard-Barre sur les salaires, les avancements, etc...

Les adhérents C.G.T. : appeler le personnel à l'action unie, tout de suite

Le lundi 20, les adhérents de la section C.G.T. réunis avec Yvon Ruban, secrétaire général de leur syndicat national, devant la gravité évidente de la situation révélée par les lettres de procédure, décidaient de ne pas s'en tenir à une pétition, mais de solliciter aussitôt la section C.F.D.T. pour la convocation d'urgence d'une assemblée unitaire du personnel afin d'engager l'action.

Le personnel du C.E.T.E. avec la C.G.T. et la C.F.D.T. : nous ne tolérons aucun licenciement

Malgré le court délai, 250 agents étaient réunis à 13 heures, exigeant la présence du directeur afin qu'il prenne l'engagement écrit de bloquer tout licenciement. En son absence, ce fut toute l'assemblée qui monta à l'étage directorial signifier au responsable du personnel un rendez-vous avec le directeur le lendemain matin à huit heures. Après diverses péripéties, le directeur n'arriva qu'à 10 heures et il fallut l'intervention des syndicats auprès de la direction du personnel au ministère pour qu'il accepte de venir à l'assemblée où il refusa les revendications...

Refus directorial = grève immédiate

La grève fut immédiatement décidée. Après un fructueux débat, et afin de frapper l'opinion au C.E.T.E. et à l'extérieur, devant l'acte odieux de licenciement des malades et blessés, il fut décidé, en accord avec les représentants des deux syndicats, de fermer le C.E.T.E. le mercredi matin à 7 heures, d'appeler tout le personnel à rejoindre la grève et de prendre les dispositions qui éviteront tout heurt avec les non-grévistes. Un communiqué intersyndical fut porté à la presse locale (*Rouen-Normandie-Nouvelles* fit une large place au mouvement) et à la télé régionale qui passa un bref écho.

L'action porte conseil : la direction change de ton... et cède

Mercredi matin à 7 heures, les militants des deux syndicats, avec des non-syndiqués, procèdent à la fermeture de la grille d'entrée. Très vite, la foule grossit et avant 8 heures, c'est un piquet de centaines de grévistes qui reste là toute la matinée, discutant avec les

hésitants dont un bon nombre auparavant mal informés, rejoignent le mouvement. Les témoignages de solidarité affluent. Serge Laloyer, secrétaire de l'U.D C.G.T. est présent avec les grévistes, le secrétaire de la fédération C.G.T. de l'Équipement, Jean-Claude Boual, est intervenu au ministère, de toutes les sections C.G.T. et C.F.D.T. des autres Labos et C.E.T.E. arrivent des télégrammes de soutien, certains comme la C.G.T. à Saint-Quentin et à Saint-Brieuc ont déposé des préavis de grève, etc...

Devant ce mouvement, au début de l'après-midi, le directeur fait connaitre qu'il accepte de négocier. L'assemblée des grévistes élit une délégation de deux C.G.T., deux C.F.D.T., deux non-syndiqués qui rencontrent le directeur à 15h30.

À 18 heures, l'essentiel de leurs exigences ayant été satisfaite, les grévistes votent à l'unanimité la reprise du travail pour le jeudi 23.

En effet, le bilan de leur action est très positif:

- aucun des agents menacés ne sera licencié
- les futurs accidentés ou malades du fait de la profession ne seront pas licenciés et seront reclassés sans perte de salaire
- les autres cas de maladie seront traités au coup par coup, la direction s'engage à en discuter avec les syndicats dès connaissance des cas et avant toute étude approfondie
- création avant fin janvier 1977 d'un groupe paritaire pour définir une politique de reclassement
- développement de la prévention et aménagements des postes
- une seule journée de grève sur les deux sera retenue sur salaire

Une leçon pour la direction et pour le ministère

L'action syndicale unitaire, rapide, vigoureuse, entrainant la masse du personnel, aidée par les multiples appuis extérieurs, a porté conseil à la direction et au ministère: en quelques heures, le ton a totalement changé. Les agents du C.E.T.E. souhaitent que les directions locales et centrale en tirent toutes les conséquences et cessent désormais de traiter par le mépris les demandes syndicales.

Pour leur part, les travailleurs de cet établissement ont, avec cette action, enrichi leur déjà longue expérience des luttes. Ils mesurent mieux les vertus de l'unité d'action lorsqu'elle est fondée sur une unité sans faille des revendications, lorsqu'elle est menée avec un esprit de responsabilité qui n'exclut pas le dynamisme et les moyens bien adaptés aux circonstances.

Au-delà de cette action, à propos des crédits de recherche et de la garantie de l'emploi

Par-delà cette action ponctuelle née des conséquences de choix gouvernementaux envers les établissements de recherche, d'études et de contrôle de l'État, et du refus de garantir l'emploi de leurs personnels, les travailleurs du C.E.T.E. ne doivent pas ignorer ce qu'appliquerait, en ces domaines, un gouvernement de gauche fondé sur le **Programme commun**[1]:

«[...] L'essentiel du dispositif de recherche sera à la fois diversifié et coordonné. Les organismes publics y occuperont une place prépondérante [...] La majeure partie de la recherche sera financée par le budget de l'État [...] Le nombre des divers personnels sera notamment accru. Des possibilités de qualification, de promotion, de mutation volontaire seront ouvertes à tous. **Tous bénéficieront d'une sécurité de carrière, les garanties statutaires devant être définies après consultation des organisations syndicales représentatives** [...]».

Extraits du chapitre V du *Programme commun*.

1. **Le 26 juin 1972, le PCF, le PS et les Radicaux de Gauche, avaient adopté le «programme commun de Gouvernement» auquel la CGT apporta, le 10 juillet, un soutien «enthousiaste» et salua «cet accord comme un des plus importants événements qu'ait connu le mouvement ouvrier français». Jusqu'en Mai 1981, toutes les manifestations des Syndicats clamaient: «Union, Action, Programme commun!». Donc soutien CGT, allant parfois jusqu'à faire dépendre les revendications de la réalisation de ce programme. Cette démarche sera critiquée lors du 40e Congrès (Grenoble, du 25 novembre au 1er décembre 1978).**

Dès l'issue de cette action victorieuse, au soir du mercredi 22 décembre 1976, soucieux de relater fidèlement les faits et les appréciations de la section CGT du C.E.T.E., et de les faire connaitre à la population de notre département, j'avais rédigé un texte et l'avais confié à l'hebdomadaire *L'Avenir de Seine-Maritime* qui le publia in-extenso dans son numéro 225, daté du 30 décembre. C'est ce texte qui est ici intégralement reproduit.

Albert Perrot : un militant syndical plein d'humanité

Ce vendredi 18 novembre nous étions plus de 200 réunis à la salle Navalis, dans cette salle du Comité d'entreprise où Albert Perrot, avec ses copains du syndicat Dresser, avait tant et tant participé à des réunions, animé des débats et organisé des activités culturelles.

Par Jacques Defortescu

1 Albert Perrot au Congrès de la Fédération des métaux, en 1957 à Nantes. De gauche à droite : André Labbe, Albert Perrot, Jean-Pierre Marais et Louis Eudier. © Archives A. Perrot.

Nous étions nombreux et tristes. La veille, sa famille et quelques proches l'avaient inhumé à Fay-aux-Loges (Loiret), près d'Orléans, près de cette maison familiale ou Albert aimait se reposer en famille.
Albert laissera sa trace dans le mouvement ouvrier, il était toujours à son écoute, il fit œuvre de pionnier dès son arrivée au Havre, comme pacifiste en luttant contre la guerre d'Algérie. C'est Marius Bastide qui eût la lourde tâche, durant cette cérémonie, de dire quelques mots et de laisser la parole à ceux qui avaient tenu à saluer la mémoire d'Albert.
Durant cette matinée qui lui fut consacrée, nous revenaient en mémoire beaucoup de souvenirs qui illustrèrent la vie d'Albert, de « Bébert » comme nous étions nombreux à l'appeler.

Albert le lutteur qui s'opposa avec succès à la casse de son entreprise Mazeline. Qui, comme le souligna Luc Bourlé au nom de son syndicat : « Nous a permis d'être à l'écoute, ouverts et réceptifs ». Albert l'homme de culture qui nous initia tous si nombreux à l'activité culturelle. Faut-il rappeler ici qu'il fut le premier à proposer que dans les stages de la CGT, soit organisée tous les mercredis une après-midi culturelle, occasion

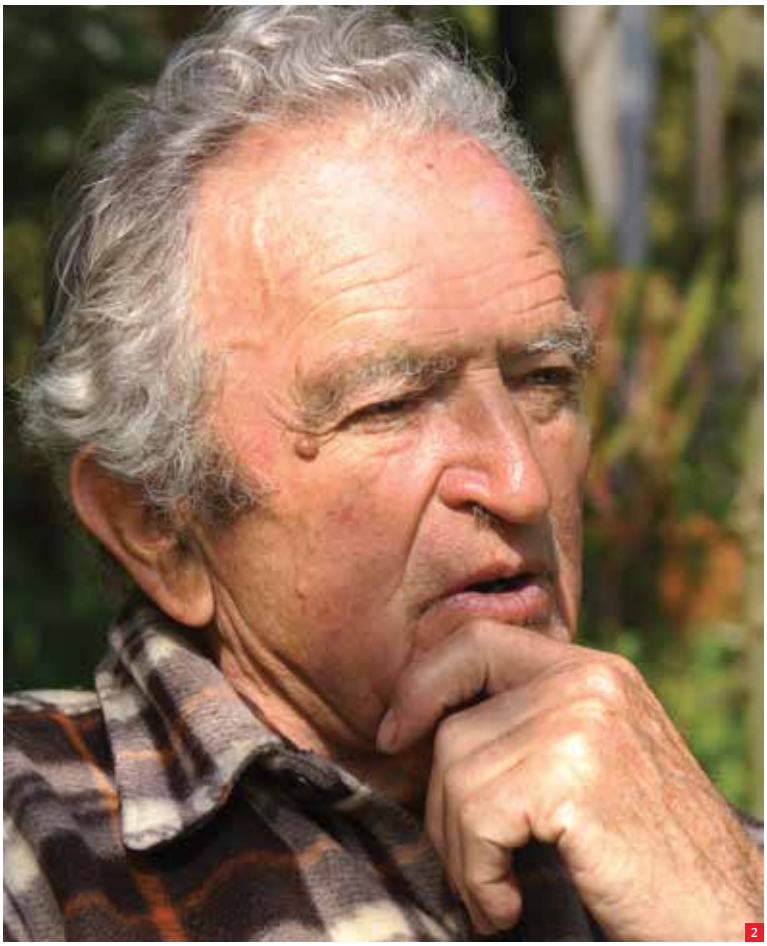

d'y rencontrer des femmes et des hommes de culture (dont Jean Ferrat), de visiter des musées ou des lieux du patrimoine culturel. Grâce à lui, nombreux sont les militants qui découvrirent une autre conception de la culture que celle des « beaux-arts académiques ».

C'est Albert, le créateur, comme le dira sa fille Anne, « Alors poète, oui, aux textes inspirés, jouant avec les mots qu'il aimait faire danser ; écrivain aussi, aux textes engagés, auxquels, avec conviction il donnait de la couleur, de l'émotion… » qui fit tant pour coordonner l'activité des Comités d'entreprise dans la région havraise. Il fut l'instigateur de la Maison Familiale de Clécy, du Parc de Valmont, comme le soulignèrent Claude Petit et Raymond Fleuret de Tourisme Loisirs Culture. Il fut également le premier Président ouvrier de la Maison de la Culture du Havre comme le soulignera dans son message lu par Ginette Dislaire, Bernard Mounier, ancien directeur de la MCH et véritable complice d'Albert : « Bébert à la voix bien timbrée, à l'élégante assurance, à l'amitié débordante, tu fus le révolutionnaire posé et lucide dont la générosité éclairait les pas, main dans la main avec Marie-Françoise, ta femme délicieuse. À ton contact, j'appris l'urgence de tenir, coûte que coûte, sa place au service des autres dans la société. »

« Il fut le premier Président ouvrier de la Maison de la Culture du Havre. »

Albert, le passeur de mémoire ouvrière, réalisa un film sur les grèves de mai-juin 68 au Havre, film qu'il donna à « Pôle Image », et qui fut passé en marge de l'hommage.

Albert, le formateur, responsable du CREO (Comité régional d'éducation ouvrière) de la CGT, qui forma des centaines de militants, dont certain.e.s prirent d'importantes responsabilités syndicales par la suite.

Albert, c'est l'homme d'Histoire, un des créateurs de notre Institut en décembre 1996, comme le rappellera Jacky Maussion, notre Président. Il écrivit des dizaines d'articles pour raconter l'histoire sociale du département. Dans ses articles et dans ses livres il rappelait l'histoire du mouvement ouvrier, avec comme objectif, comme le rappela également Jacky : « Je ne souhaite qu'une chose – prévient-il – c'est que ce livre puisse aider les acteurs de la vie sociale d'aujourd'hui à forger un avenir où l'homme ait toute sa place, c'est à dire la première ».

2 **Albert Perrot chez lui en 2009.** © Photo Jacques Defortescu - Coll. IHS CGT 76.

3 **Prise de parole devant les Mazeline en 1966.** © Coll. Albert Perrot.

Albert le défricheur, le pionnier, l'organisateur, le pacifiste, le formateur, l'homme de culture, le créateur, qui tenait plus que tout à l'indépendance de la CGT. Homme de rassemblement et d'unité, il ne laissait jamais ses interlocuteurs indifférents. À l'écoute de tous et de chacun, il savait mettre en valeur une idée dès qu'il était convaincu de la justesse du combat. Il refusait de subir, il voulait briser carcans et chaines, en ouvrant des brèches, en glissant ses combats dans toutes des dissonances ou discordances, en se glissant dans toutes les anfractuosités prometteuses d'avenir. Daniel Paul rappela qu'en 1983, Albert Perrot fut décoré de l'ordre des Arts et Lettres pour l'ensemble de son action culturelle. En 1986, c'est André Duroméa qui lui remit la grande médaille d'or de la Ville du Havre, pour toute son action au service du monde du travail.»

Albert croyait dans l'être humain, combattant les dogmes, s'insurgeant en chrétien, refusant l'intérêt personnel. Toute sa vie il mobilisera «l'espérance sociale».

C'est par un tonnerre d'applaudissements que, tous, nous manifestèrent notre adieu à notre cher camarade Albert. Les interventions furent ponctuées par des chansons. Celle créée par Albert «Le gars qui s'en va» puis «Quand les hommes vivront d'amour» chantée par Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois; «Ma France» chantée par Jean Ferrat, Marc Ogeret chantant Aragon «Il n'y a pas d'amour heureux», «Le Chiffon rouge» créé au Havre par Michel Fugain en juin 1977, enfin la chanson qui ponctue les luttes d'aujourd'hui, «On lâche rien» chantée par HK et les Saltimbanques clôtura ce bel hommage émouvant.

« À l'écoute de tous et de chacun, il savait mettre en valeur une idée dès qu'il était convaincu de la justesse du combat. »

PLUS D'INFORMATIONS

Vous pourrez retrouver une biographie plus importante d'Albert Perrot

- sur le site de l'IHS CGT 76:
  www.ihscgt76-lefilrouge.fr
  dans l'onglet «actualités»
- sur le site du Maitron:
  maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/

Vous pourrez retrouver également sur notre site, dans l'onglet «Études et recherches» l'ensemble des interventions faites ce 18 novembre 2016 par ses amis et camarades.

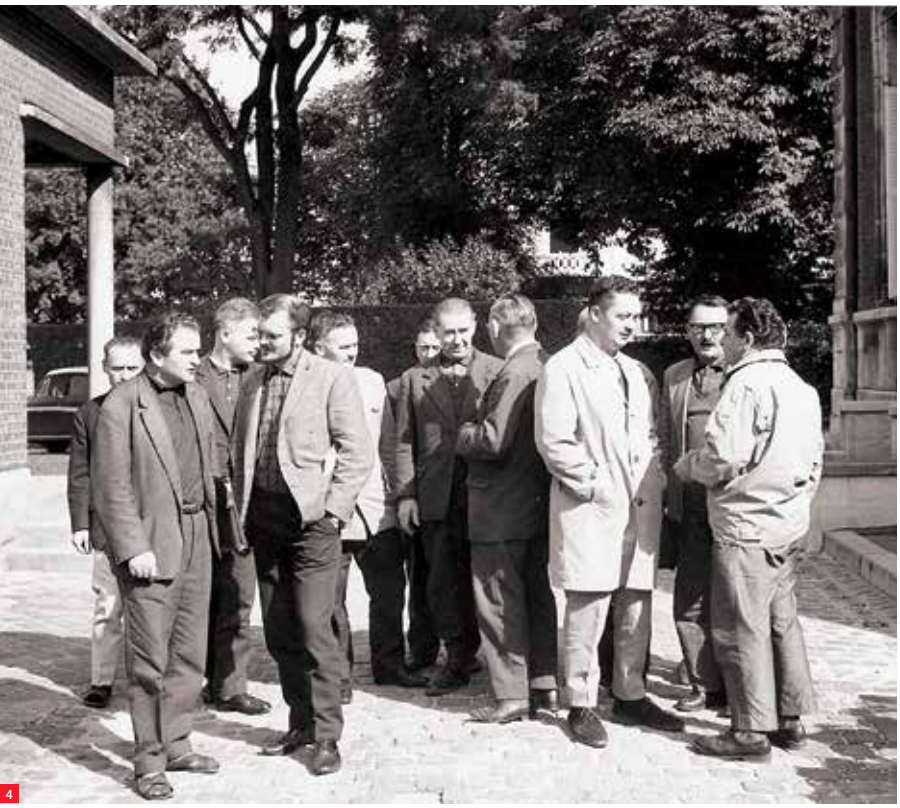

4 **Délégation à la sous-préfecture du Havre le 26 janvier 1966.** © Coll. Albert Perrot.

5 **8e Congrès du syndicat Dresser: de gauche à droite Jean Claude Flaman, Serge Gougeon, Jean Hodebourg, Albert Perrot et Robert Catelain.** © Coll. Albert Perrot.

6 **Devant Mazeline en 1968.** © Coll. Albert Perrot.

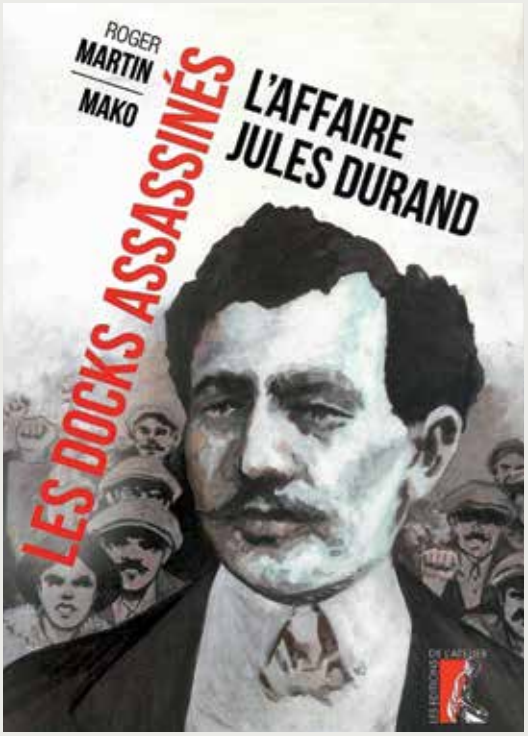

SUCCÈS D'ÉDITION POUR « LES DOCKS ASSASSINÉS »

Au cercle Franklin au HAVRE, le 12 octobre 2016 fut un grand jour pour notre IHS CGT 76.

En effet, pour la première fois, notre association, en présence de plus de 120 personnes, et du syndicat des ouvriers dockers du port du Havre, des Editions de l'Atelier, et des auteurs Roger Martin et Lionel Makowski, dit Mako, présentaient notre livre illustré grand public, à audience nationale : « LES DOCKS ASSASSINÉS – L'AFFAIRE JULES DURAND ».

Ce livre, qui d'ores et déjà est un grand succès d'édition avec près de 4 000 exemplaires vendus, est en effet un triple événement : culturel, social, politique.

Lors de cette initiative, tour à tour, avec comme toile de fond, la très belle exposition, réalisée par l'association les « Amis de Jules Durand », Alain Bozec, Jacky Maussion et Johan Fortier, se sont efforcés de mettre en lumière ce crime social et judiciaire dont fut victime Jules Durand, Secrétaire du Syndicat des Dockers Charbonniers.

D'une façon ludique, ce livre , merveilleusement illustré par Mako, se lit comme un roman noir. La haine de classe, la répression syndicale, l'engagement syndical, la résonance des luttes d'hier avec celles d'aujourd'hui, transpirent tout au long de ce récit et dominaient très fort tout au long de cette soirée empreinte de profondes solidarité et fraternité avec toutes les victimes de répressions pour leur engagement politique ou syndical. Elle se conclut par une très sympathique réception au cours de laquelle Mako et Roger Martin dédicacèrent plus de 200 livres.

Cet ouvrage est disponible auprès des militants de l'IHS CGT 76, à Franklin au prix de 16 €. Il peut également vous être adressé par la poste (+ frais postaux 6 €).

1

2

3

4

1 **Roger Martin et Lionel Makowski.**

2 **Johan Fortier pendant la présentation publique.**

3 **Une partie de la foule rassemblée dans le Hall de Franklin.**

4 **Une partie des artisans du succès du livre rassemblés à Franklin.**

© L. Bourlé.

RETOUR EN IMAGES SUR 2016...

Le 15 novembre 2016, à Dieppe, le conseil d'administration a marqué l'adhésion du 400e adhérent de notre IHS CGT 76, le syndicat CGT action sociale de Dieppe.

De gauche à droite : J. Defortescu, secrétaire de l'IHS CGT 76, J. Maussion, président de l'IHS CGT 76, A. El Houari, secrétaire du syndicat CGT santé action sociale à Dieppe, M. Dupuis, secrétaire de l'UL CGT de Dieppe, R. Olleville, secrétaire adjoint de l'IHS CGT 76.

Le 18 novembre, à Caen, l'union nationale des associations de tourisme (UNAT), a réuni un colloque autour des 80 ans des congés payés. Tourisme Loisirs Culture avait demandé à notre IHS CGT d'intervenir en présence de Michelle Demessine, sénatrice, présidente de l'UNAT et ancienne secrétaire d'État au Tourisme.

La salle au Sirius au Havre © J. Defortescu

Le 13 décembre à Dieppe (300 spectateurs), le 14 à Rouen (460), et le 15 au Havre (340), les « Amis de l'Humanité » soutenus par l'IHS CGT 76, les unions locales de Dieppe, Rouen et Le Havre ainsi que l'union départementale de Seine-Maritime, ont présentés le film de Gilles Perret, « La Sociale » à l'occasion des 70 ans de la Sécurité sociale. Cette initiative sera reprise par les unions locales CGT d'Elbeuf et de Saint-Étienne-du-Rouvray.

REPRISE D'ADHÉSION

Cher(e) ami(e), cher(e) adhérent(e),

Permettez nous tout d'abord, au nom de notre Conseil d' Administration, de vous présenter nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2017.

Nos travaux de recherche, vous l'avez noté, ont souvent une résonance particulière dans l'actualité. La publication de notre revue *Le Fil rouge,* outre de transmettre une mémoire collective, a aussi l'ambition de contribuer à mettre en relief l'importance de l'histoire sociale dans notre département. Depuis vingt ans, avec ses livres édités, ses expositions, ses conférences, *Le Fil rouge,* notre Institut CGT a acquis une notoriété. Il est désormais l'une des références pour toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire et plus particulièrement à l'histoire sociale.

Nous avons publié au cours de l'année écoulée, quatre numéros de notre revue *Le Fil rouge* et un roman graphique, avec le syndicat des dockers du Havre et les éditions de l'Atelier : *Les Docks Assassinés – L'affaire Jules Durand.*
En 2017, notre Institut CGT, par ses projets, sa revue, son site internet que vous avez été des milliers à visiter, devrait contribuer utilement à poursuivre un rôle vital et déterminant pour l'avenir du mouvement ouvrier dans un domaine aussi essentiel que l'éducation populaire. Au fil des ans, notre association se renforce, le nombre de nos abonnés au *Fil rouge,* augmente aussi. Cette intense activité nécessite plus que jamais que vous continuiez à nous soutenir. La cotisation à notre association et l'abonnement au journal sont nos ressources principales, Tourisme Loisirs Culture Vacances étant notre partenaire privilégié.

Depuis un an, les coûts de production n'ont cessé d'augmenter, les subventions diminuées. C'est donc dans ce contexte difficile et pour nous donner les moyens de notre développement que nous vous proposons d'augmenter de 1 € la cotisation de base à notre association. Nous sommes conscients des difficultés supplémentaires posées à chacune et chacun d'entre vous, mais notre liberté d'exister avec un travail de qualité, est à ce prix.

Vous trouverez, ci-après, un bulletin de réadhésion/abonnement qui vous confirme les nouveaux tarifs applicables depuis ce 1er janvier 2017.
Espérant que nous continuerons à bénéficier de votre fidèle soutien, nous profitons de ce courrier pour vous proposer de nous régler sans plus attendre votre cotisation 2017, ou, mieux encore, par prélèvement automatique annuel, en nous envoyant votre RIB, pour vous permettre d'être à jour sans souci, par prélèvement automatique

Jacky Maussion
Président de l'IHS CGT 76

BULLETIN D'ABONNEMENT AU FIL ROUGE

Soutenez-nous, rejoignez-nous, abonnez-vous au *Fil rouge*

Abonnement individuel 2017

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

Adhésion simple ou abonnement au *Fil rouge* : 23 € /an
(sans abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion ou abonnement : 36 € /an
(avec abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)

Abonnement groupé pour 10 abonnés et plus (dans le cadre d'une association ou d'une section de retraités)

13 € x ..... **(nombre d'abonnés) =** ..... **€ /an**

Abonnement groupement ou association 2017

Syndicat, UL ou association : 56 € /an
(avec 3 exemplaires du *Fil rouge)*

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent) :
(avec l'abonnement aux *Cahiers d'Histoire Sociale*)
moins de 500 salariés : 87 € /an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)
plus de 500 salariés : 172 € /an (avec 3 ex. du *Fil rouge*)

Nom et/ou intitulé : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Courriel : ..... Tél. : .....

Date du paiement : .....

Adressez vos chèques à :
Institut CGT d'Histoire Sociale
de Seine-Maritime, maison CGT,
26 avenue Jean-Rondeaux
76108 Rouen cedex

NOUVEAU - PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Réglez votre abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier. Nous vous prélèverons **une fois par an.** Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et remplissez l'autorisation de prélèvement ci-dessous, nous ferons le nécessaire (notre numéro d'émetteur : 522922).

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci-dessous.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Désignation du compte à débiter

Établissement : .....

Guichet : .....

N° de compte : .....

Clé RIB : .....

Créancier : Institut CGT d'Histoire Sociale,
26 avenue Jean-Rondeaux, 76108 Rouen cedex
numéro d'émetteur : 522922

Établissement teneur du compte

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Ne pas oublier le RIB

L'Assemblée Générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue le 14 avril 2016 à Rouen.
Elle a élu son Conseil d'administration composé de :
Jacky Maussion (Président) **Serge Laloyer, Pierre Largesse, Robert Privat** (vice-présidents) **Jacques Defortescu** (secrétaire) **René Olleville** (secrétaire adjoint) **Marcelle Marécal** (secrétaire archiviste) **Marie Agnès Lallier** (secrétaire administrative) **Pascal Lamotte** (trésorier) **Jean Jacques Lefebvre** (trésorier adjoint).
Commission de contrôle : **Germain Narzis, Alain Bozec**
Membres du CA : **François Auvray, Marius Bastide, Bernard Berthelot, Luc Bourlé, Sylvain Brière, Pierre Lebas, Anita Ménendez, Pascal Morel, Gaël Pasquier, Albert Perrot, André Delestre, Gilbert Louvet, Gilles Robillard**

Conformément aux statuts de l'IHS CGT 76, le Conseil Scientifique de l'Institut est composé de : **Croguennec Michel,** archiviste ville de Petit-Quevilly, **Barzmann John,** professeur d'histoire contemporaine, directeur IDEES-Le Havre (cirtai) UMR 6266 CNRS/Université du Havre, **Dhaille/Hervieu Marie Paule,** docteur en histoire contemporaine de l'Institut d'études politiques de Paris, **Ducange Jean Numa**, maître de Conférence en histoire contemporaine Université de Rouen, **Largesse Pierre**, historien, Vice-président de l'IHS CGT 76, **Lecœur Boris,** professeur agrégé d'Histoire, **Marec Yannick,** professeur d'Histoire Contemporaine Université de Rouen, **Mazauric Claude,** professeur émérite d'histoire moderne de l'Université de Rouen, **Pigenet Michel,** professeur d'Histoire contemporaine Paris 1 Sorbonne, **Roland-Simion Monique,** agrégée d'histoire Université de Rouen, **Sanchez Marie**, conservatrice du patrimoine à la CRÉA, **Saunier Éric,** maître de Conférence en histoire moderne Université du Havre, **Sevestre Sandrine,** conservatrice Archives départementales de Seine-Maritime.
Le conseil scientifique s'est réuni le 25 septembre 2014.

T.L.C. Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

LOCATIONS APPARTEMENTS et CHALETS
SAISON 2017

Il est encore temps de réserver !

www.tlcvacances.fr

02.35.21.69.63